



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le dispositif de sécurité sanitaire en France



1 - séparation des fonctions

2 - organisation centralisée et répartition des rôles

3 - approche intégrée

4 - articulation avec le secteur privé

5 - lien permanent avec le dispositif européen

Santé animale et sécurité des aliments en France

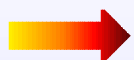
Un ministère chef de file

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et de la ruralité

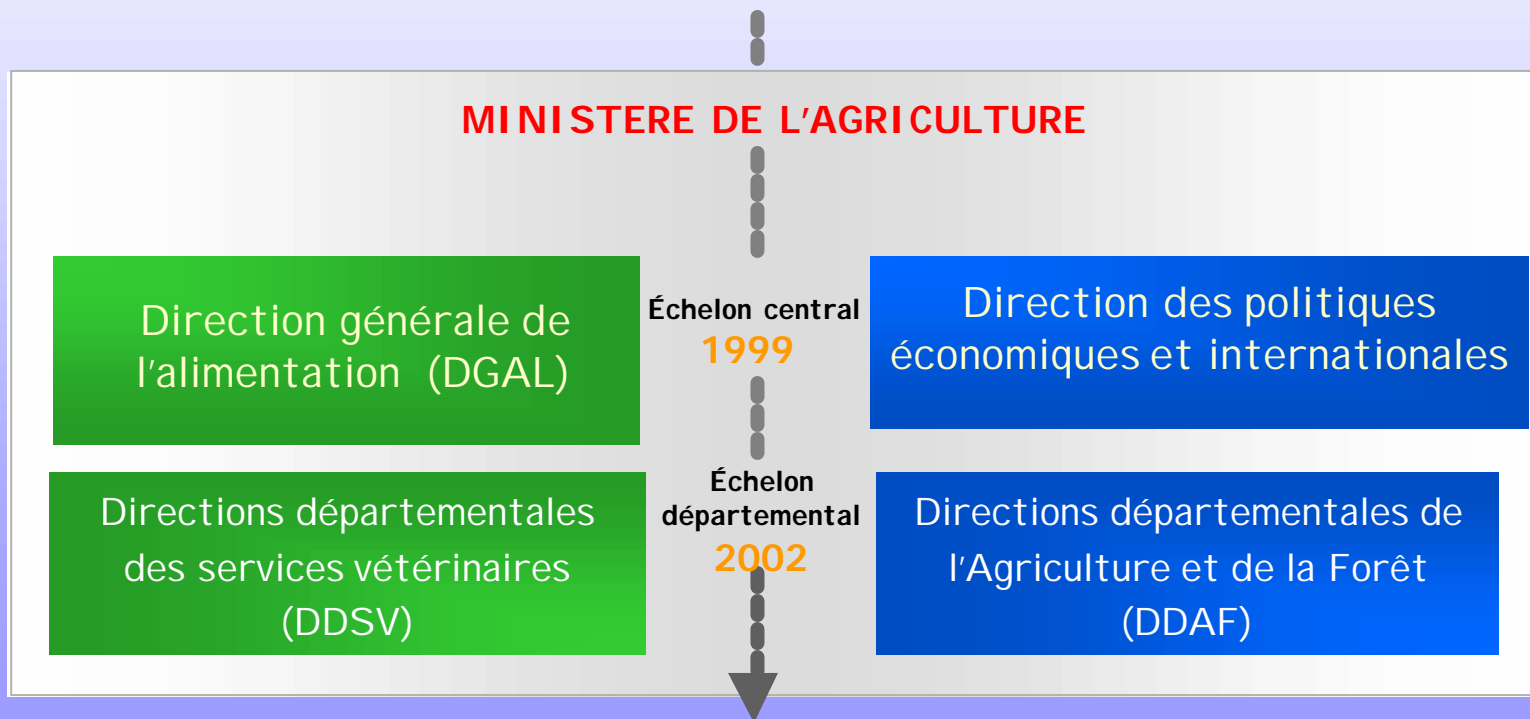
Une direction compétente

Direction générale de l'Alimentation

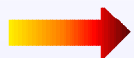
Séparation des fonctions



Séparation entre fonctions de contrôle
et de support économique aux filières



Séparation des fonctions



Séparation entre évaluation et gestion du risque

Evaluation des risques (+ appui scientifique et technique)

**Agence française de sécurité sanitaire des
aliments (AFSSA)**

1999



Gestion des risques

Ministère de l'agriculture (DGAL)

Ministère de la santé

Ministère en charge de la concurrence

Définition de la politique sanitaire

Mise en œuvre, surveillance et contrôle

1 - séparation des fonctions

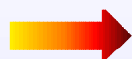
2 - organisation centralisée et répartition des rôles

3 - approche intégrée

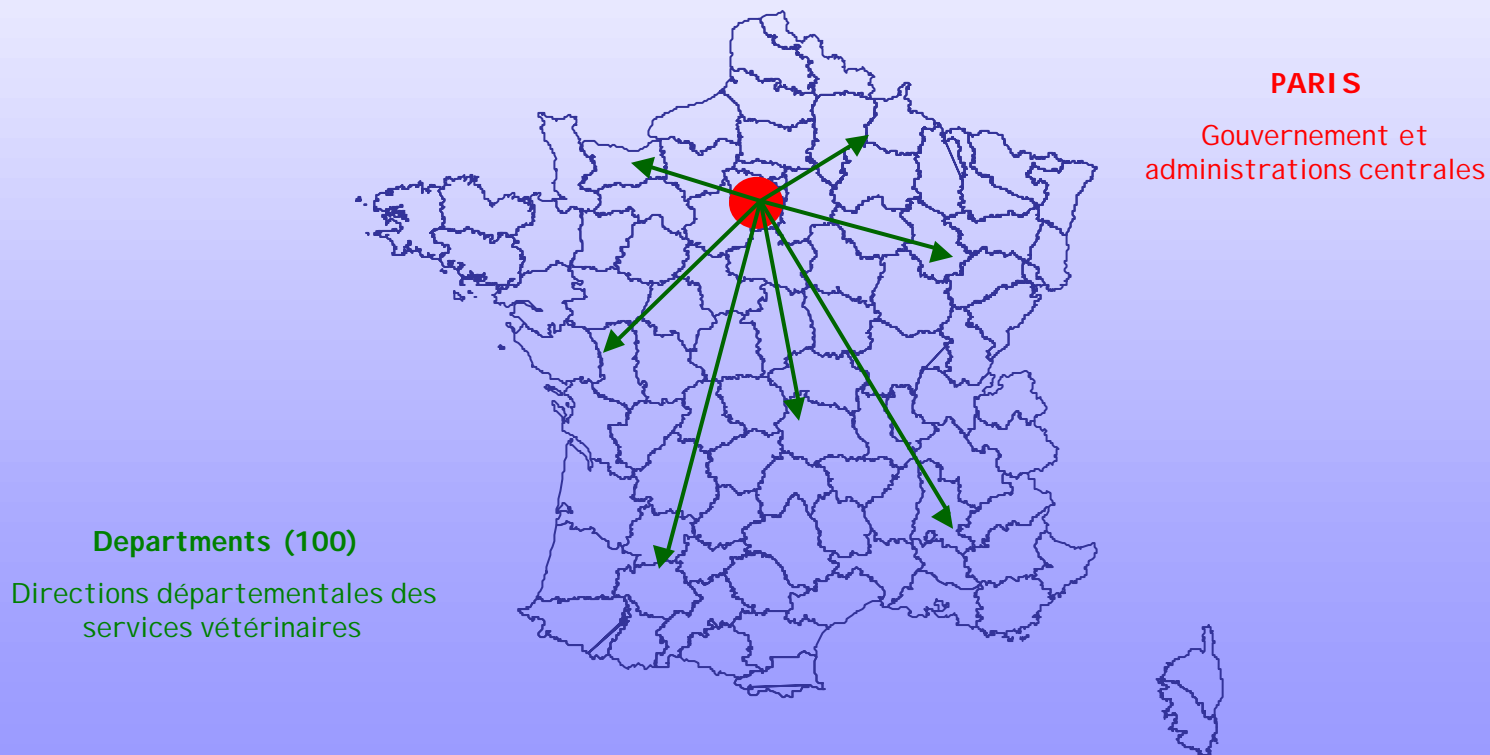
4 - articulation avec le secteur privé

5 - lien permanent avec le dispositif européen

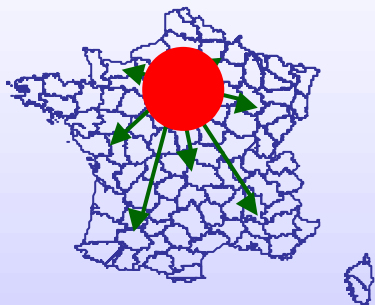
Centralisation



une chaîne unique de commande



Le niveau central élabore la politique sanitaire



Direction générale de l'alimentation

Compétences larges

personnel: 200

Secrétariat général du Gouvernement (Services du premier Ministre)

coordonne et arbitre

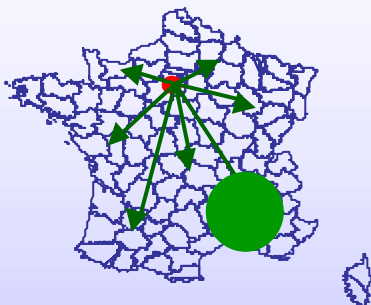
Ministère en charge de la concurrence

Loyauté des transactions
Etiquetage
Composition des produits

Ministère de la Santé

Sécurité sanitaire de l'eau
Surveillance de la santé
des populations

Le niveau local assure de la mise en œuvre



Direction générale de l'alimentation

Personnel permanent : 4000 fonctionnaires (600 vétérinaires et 2 500 techniciens)

Personnel vacataire : vétérinaires et techniciens pour l'inspection à l'abattoir (500 éq. temps plein)

4 000 vétérinaires sanitaires (vétérinaires privés avec contrat) : prophylaxies sanitaires et police sanitaire (500 éq. temps plein)

Préfet

(représentant de l'Etat dans le département)

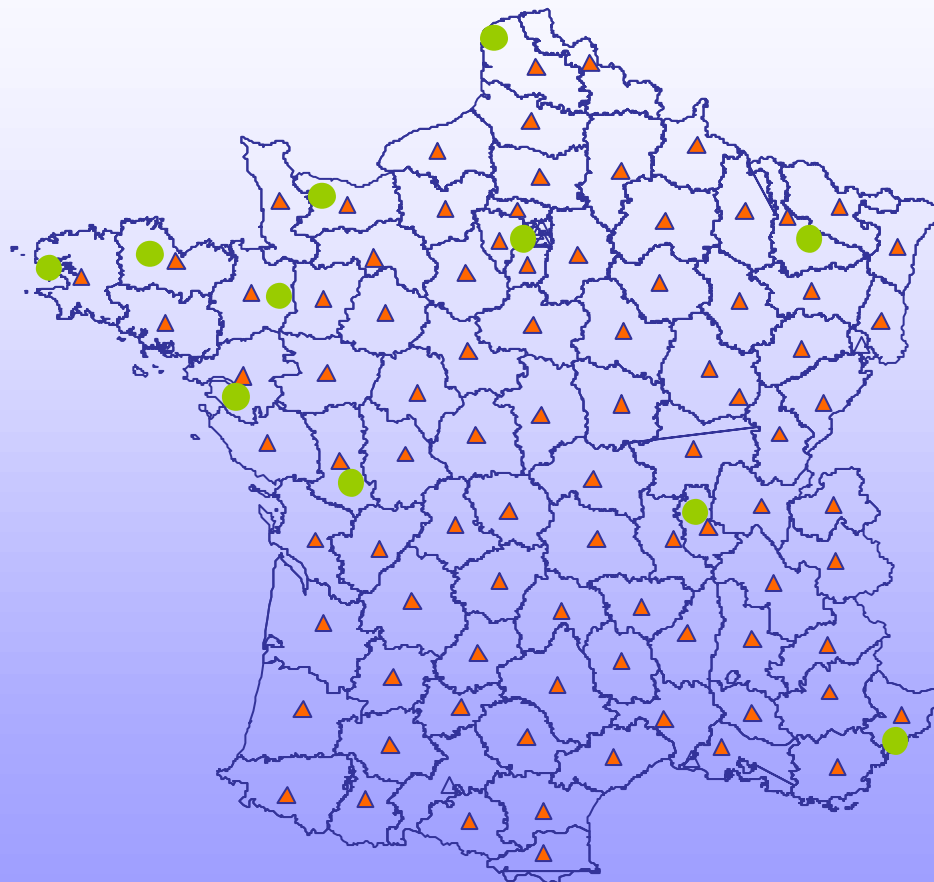
Ministère en charge de la
concurrence

300 eq temps plein pour le contrôle
du secteur alimentaire

Ministère de la Santé

- enquêtes intoxication
- surveillance de la qualité
des eaux de boisson

Un réseau de laboratoires agréés



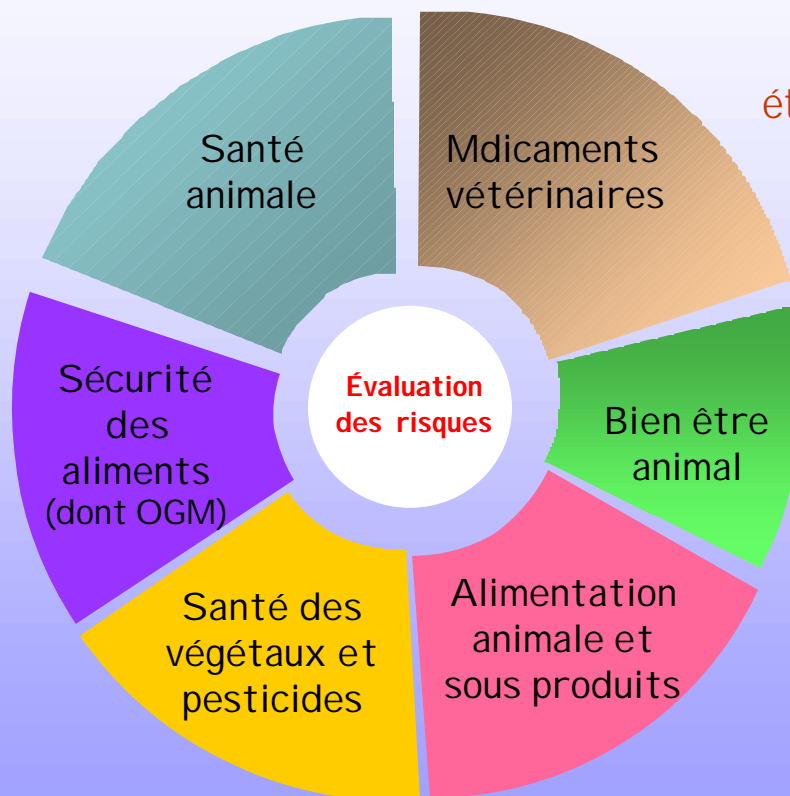
▲ Laboratoires vétérinaires départementaux

● Laboratoires nationaux de référence -
AFSSA ou autre

- 1 - séparation des fonctions
- 2 - organisation centralisée et répartition des rôles
- 3 - approche intégrée
- 4 - articulation avec le secteur privé
- 5 - lien permanent avec le dispositif européen

Des missions étendues

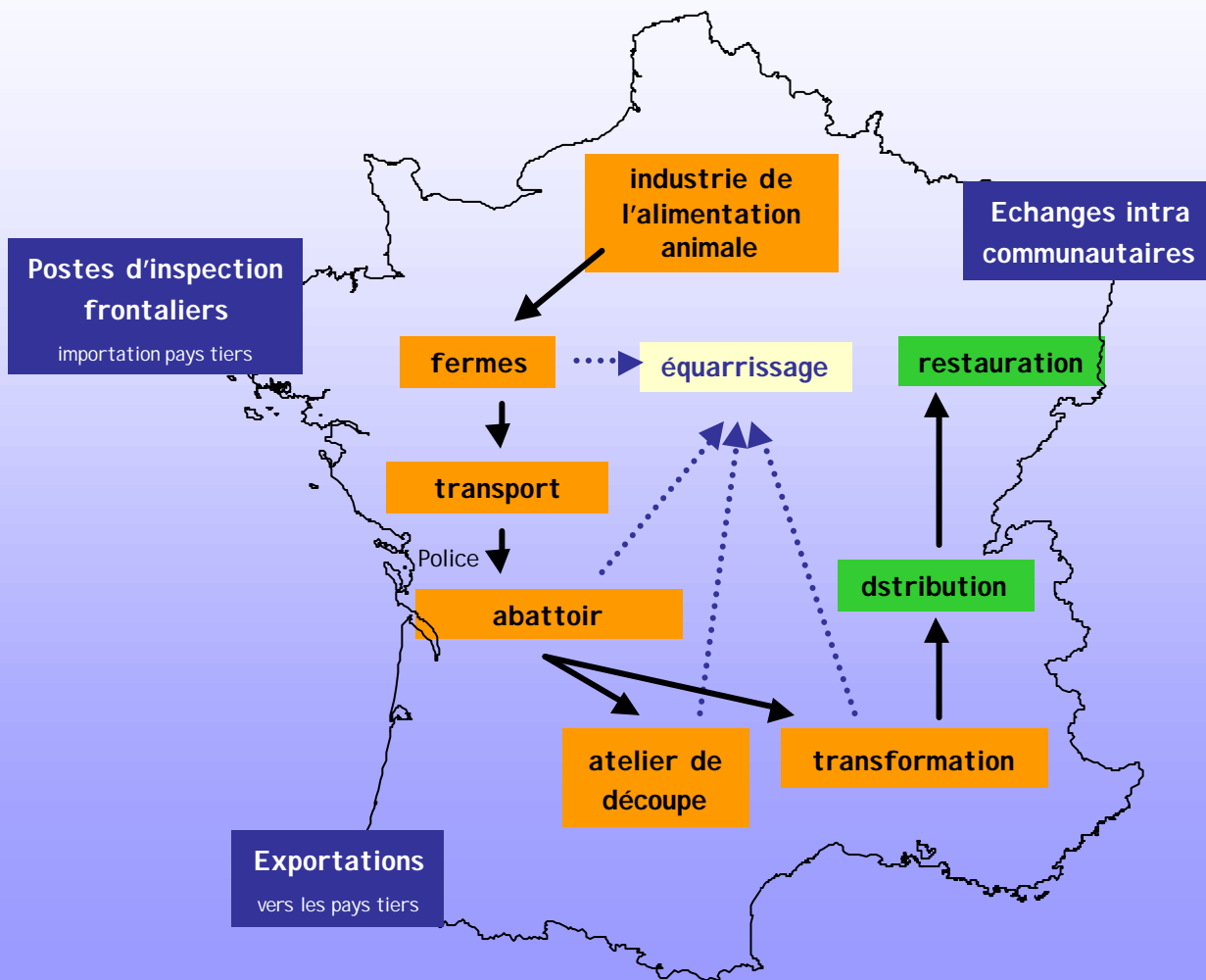
Réglementation
Inspections
Surveillance
Contrôles



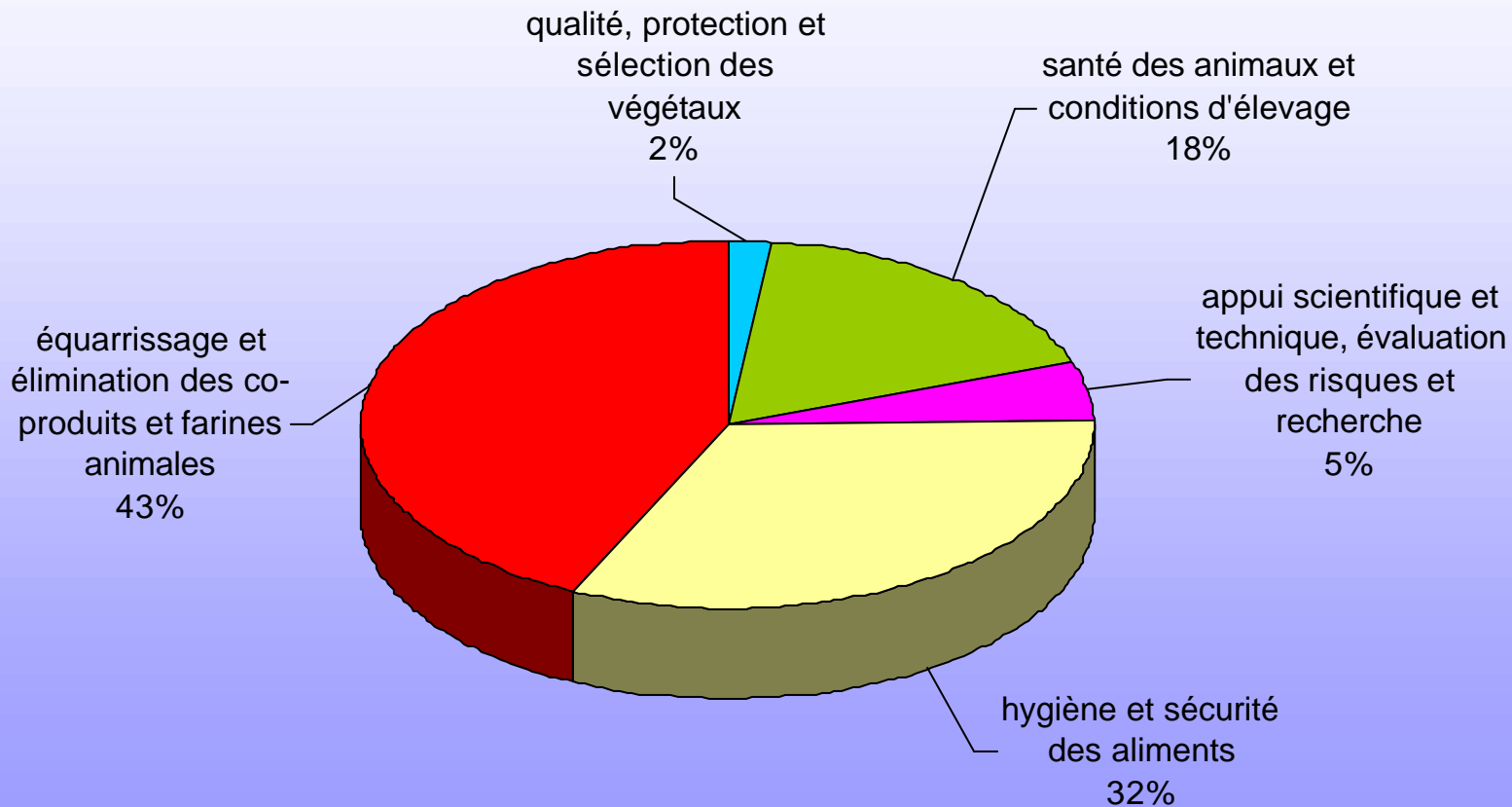
Agrément des établissements et des laboratoires

Négociation des conditions sanitaires à l'exportation
Certification à l'exportation

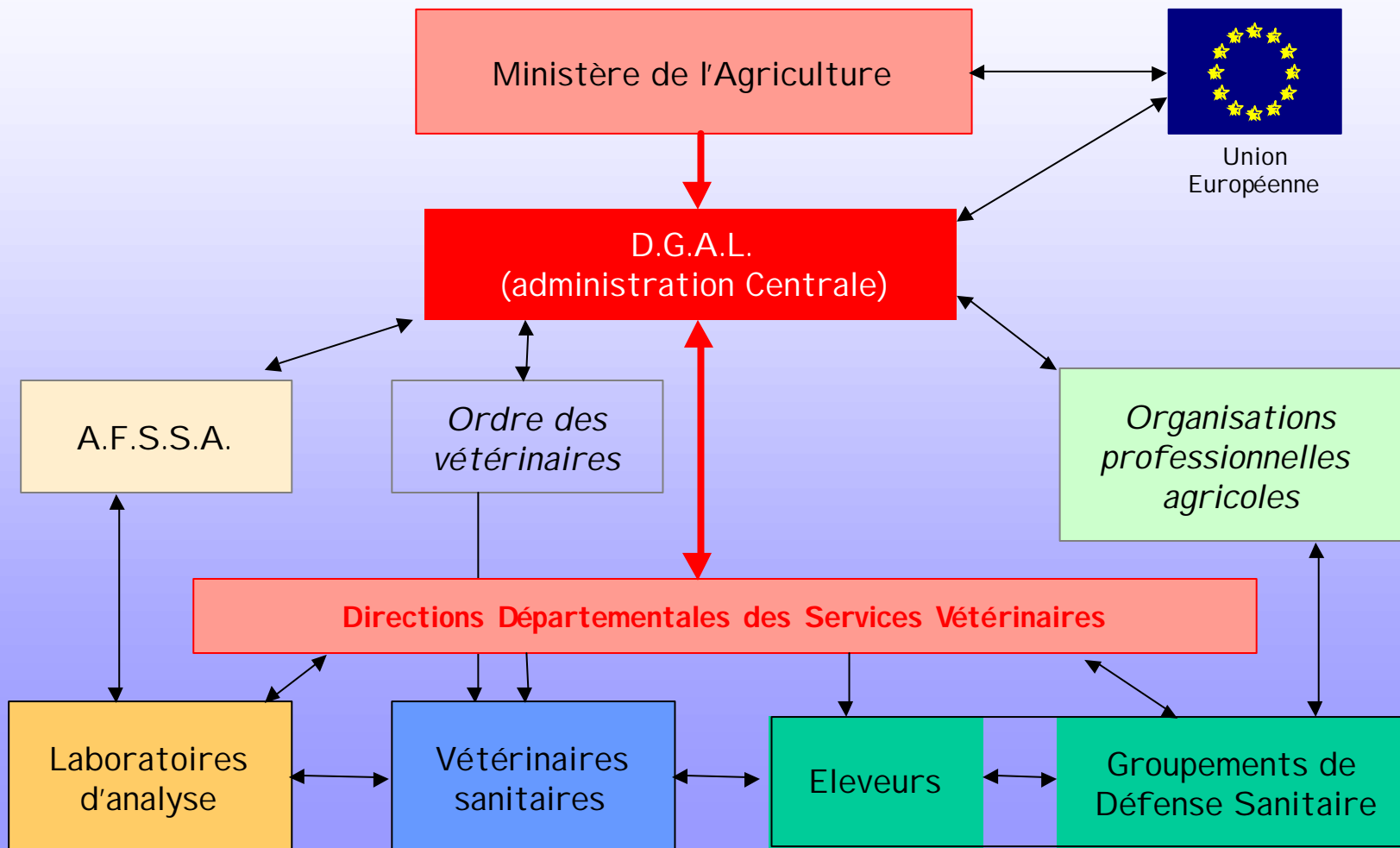
De l'étable à la table



Budget de l'Etat de la sécurité sanitaire (663 M€ en 2003)



- 1 - séparation des fonctions
- 2 - organisation centralisée et répartition des rôles
- 3 - approche intégrée
- 4 - articulation avec le secteur privé
- 5 - lien permanent avec le dispositif européen



1 - séparation des fonctions

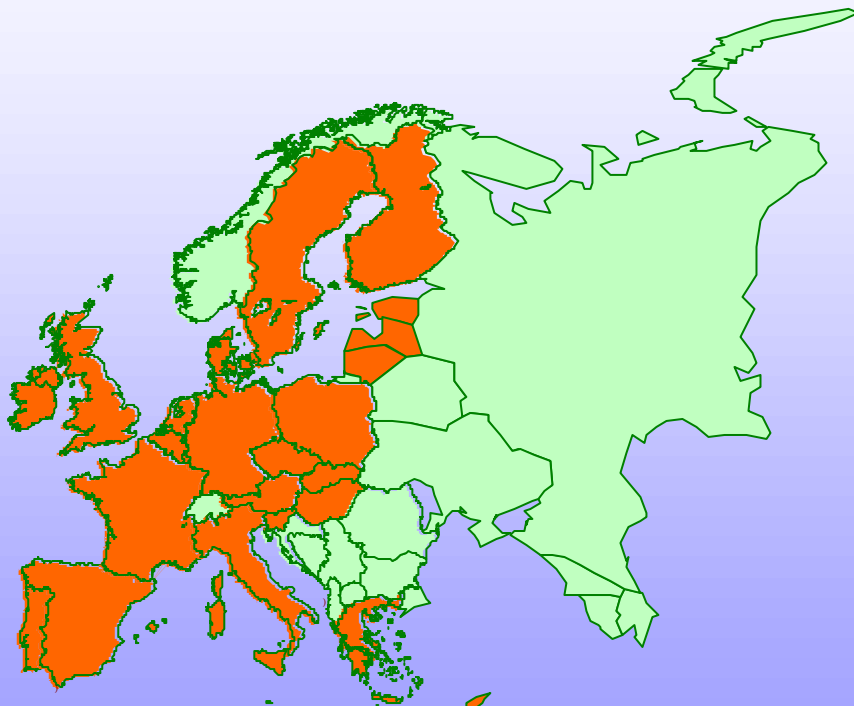
2 - organisation centralisée et répartition des rôles

3 - approche intégrée

4 - articulation avec le secteur privé

5 - lien permanent avec le dispositif européen

L'Union européenne



= 25 Etats membres

= 449 M consommateurs

= 116 M bovins

92 M ovins

11 M chèvres

4 M chevaux

156 M porcs

1 610 M volailles

Le marché unique : principales règles sanitaires



Suppression des frontières internes

- pas de distinction entre marché national et marché communautaire
- libres mouvements des animaux et produits
- suppression des contrôles systématiques aux frontières internes



Garanties sanitaires similaires

- sur tout le territoire communautaire
- quelle que soit l'origine des animaux ou des produits

Le marché unique : principales règles sanitaires

➔ Harmonisation des exigences sanitaires

directives/règlements spécifiques de chaque secteur
règles sanitaires et phytosanitaires pour la production et la mise sur le marché
dispositif de détection et de gestion des crises

➔ Contrôles officiels par les Etats membres

contrôles renforcés à l'origine
contrôles aléatoires lors des transports et à destination
postes d'inspection frontaliers à l'importation sur le territoire de l'UE

➔ Audit des systèmes de contrôle nationaux par la Commission Européenne (OAV)

contrôle des Etats membres
contrôle des Pays Tiers voulant exporter vers l'UE

Conclusions

- une organisation clarifiée pour une meilleure efficacité
- une approche globale avec une large compétence pour les services du Ministère de l'agriculture
- des coordinations et des collaborations organisées avec les autres départements ministériels et le secteur privé
- une intégration dans un dispositif communautaire dynamique et harmonisé